



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Centrale thermique du Suroît Un écran de fumé obscurci déjà le Québec

Montréal, le 13 janvier 2003 – Le ministre québécois de Ressources naturelles profite aujourd’hui d’un répit entre deux vagues de froid pour annoncer la réalisation de la centrale thermique du Suroît. Le gouvernement justifie cette décision lourde de conséquences en affirmant que cet équipement devient nécessaire pour assurer la sécurité des approvisionnements des Québécois à l’horizon 2008. Ce n’est donc pas le projet qui a été modifié, mais les raisons pour le justifier.

En 2002, ce projet devait permettre à Hydro-Québec de «*profiter des occasions d’affaires sur les marchés*» (en terme clair, pour le marché de l’exportation). À peine un an plus tard, on nous dit qu’il s’agit maintenant d’une mesure exceptionnelle pour assurer la sécurité des approvisionnements en électricité des québécois.

Mais que s’est-il passé ? Quelle malheureuse hécatombe s’est abattue sur nos réserves énergétiques ? Ces réserves sont-elles gérées avec suffisamment de prudence ? Pourquoi le plan stratégique d’Hydro-Québec, qui sera étudié la semaine prochaine à l’Assemblée nationale, n’en fait pas état ? Pourquoi la Régie de l’énergie n’a-t-elle rien vu, elle qui exerce un contrôle serré de la sécurité des approvisionnements d’Hydro-Québec ? Existe-t-il d’autres solutions moins dommageables pour l’environnement, voire plus profitables économiquement, que l’option retenue ? Les choix de développement énergétique se limitent-ils à une question de délais de mise en service ? Plus fondamentalement, qu’en est-il du respect de la politique énergétique québécoise qui parle plutôt d’énergie renouvelable, de planification intégrée des ressources, de conservation de l’énergie et d’efficacité énergétique ?

Le Regroupement national des conseils régionaux de l’environnement du Québec (RNCREQ) uni sa voix à celles de l’Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et de l’Union québécoise pour la conservation de la nature

(UQCN) pour exiger des réponses claires à ces questions. Ils en appellent à la mobilisation générale de la population, particulièrement des jeunes et des parents, qui chaque jour s'inquiètent un peu plus face aux conséquences des changements climatiques sur la santé publique, la sécurité et l'économie.

Malgré les améliorations apportées par rapport au projet initial, il n'est pas possible de voir de bon côté à cette centrale. En outre, le bilan global des GES augmente si l'on tient compte des émissions liées à l'extraction, au raffinage et au transport du gaz. La réalisation de ce projet est un grand pas en arrière pour le Québec, pour l'environnement et pour le développement durable. C'est une décision irresponsable dans le contexte où le gouvernement n'a toujours pas de plan d'action pour respecter le protocole de Kyoto.

Par cette décision, le Québec renie non seulement son engagement à l'égard du Protocole de Kyoto, mais aussi les ententes bilatérales qu'il a paraphées avec les états du Nord-Est Américains pour la réduction des émissions de tous les gaz polluants à l'origine du smog, des pluies acides et du réchauffement de l'atmosphère.

En fait, la centrale marque définitivement la fin de «l'énergie bleu» dont les québécois sont pourtant si fier.

- 30 -

Source : Philippe Bourke, RNCREQ (514) 861-7022 (514) 791-7022
André Bélisle, AQLPA (418) 642-1322
Richard Gendron, UQCN (418) 648-2104